

TEST EN COURS dans le foyer familial	Si le collégien ne doit pas être testé il vient au collège.
CAS POSITIF dans le foyer familial	Rester à domicile. Contacter son médecin. Prévenir le collège du motif de l'absence et du passage d'un test ou non.
SYMPTÔMES chez le collégien	Rester à domicile. Contacter son médecin. Prévenir le collège du motif de l'absence et du passage d'un test ou non.
POTENTIELLES PERSONNES CONTACTS	Suite à un cas positif au sein du collège, la direction communique à l'ARS Bretagne une liste de potentiels cas contacts (situation sans aucun masque, en espace clos, face à face, moins d'1m = restaurant scolaire pour notre collège). La direction prévient directement les familles inscrites sur cette liste. Rester à domicile.
PERSONNES CONTACTS	L'ARS Bretagne prend le relais et, via l'Assurance Maladie, prend contact avec la famille pour déterminer la pertinence d'un test et quel jour. Maintien à domicile jusqu'au test. Date du test : au plus tôt 7 jours après le dernier contact avec le cas confirmé.
TEST NEGATIF	Fin de l'isolement, retour au collège J'informe le collège du résultat. Les parents attestent sur l'honneur la réalisation du test 7 jours après le dernier contact et du résultat négatif de ce test.
TEST POSITIF	La date de retour au collège est donnée par l'Assurance Maladie ou le médecin traitant. J'informe le collège du résultat et de la date de retour prévue.